



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-31706>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **26-31706**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Conseil Départemental d'Ille et Vilaine

Correspondant : Monsieur le Président

Adresse : Hotel du département, 1, Avenue de la Préfecture, 35042 RENNES Cedex

Coordonnées :

Téléphone : +33 299023535

Courriel : anne-marie.roussel@ille-et-vilaine.fr

Adresse internet : <https://www.ille-et-vilaine.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : ETUDES DIAGNOSTICS SUR L'ESPACE NATUREL DE LA VALLÉE DU SEREIN (COMMUNES DE PAIMPONT, SAINT-PÉRAN, TRÉFFENDEL, PLÉLAN-LE-GRAND) - 2 LOTS

Lieu d'exécution : Département d'Ille-et-Vilaine

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le marché est composé de 2 lots

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglent : Financement en fonctionnement sur le budget annexe Biodiversité et Paysages du Département d'Ille-et-Vilaine. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires

de services : Le pouvoir adjudicateur n'impose aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Cependant, en cas de groupement conjoint, le mandataire devra obligatoirement être solidaire du groupement. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois

en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 23/04/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 5 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2026-ETU-SPN-0083

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://marches.megalis.bretagne.bzh> Code NUTS : FRH03 Lot 01 - Inventaire et cartographie de la végétation et des espèces végétales patrimoniales et invasives sur l'espace naturel "Vallée du Serein" Lot 02 - Diagnostic d'ancrage territorial sur l'espace naturel "Vallée du Serein" Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, Hôtel de Bizien, CS44416 35044 Rennes Tél : 0223212828 Fax : 0299635684Mel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, Hôtel de Bizien, CS44416 35044 Rennes Tél : 0223212828 Fax : 0299635684Mel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Le DCE dématérialisé est téléchargeable gratuitement par l'opérateur économique sur le profil d'acheteur du Département : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>. Aucun dossier de consultation sous forme papier ne sera transmis. Le candidat devra déposer sa candidature et son offre exclusivement sur le profil acheteur (plate-forme <https://marches.megalis.bretagne.bzh>). Après examen des offres reçues, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de procéder à une négociation. Il pourra engager librement toutes les discussions qui lui paraissent utiles, en vue d'optimiser la ou les propositions jugées les plus intéressantes

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- **Lot(s) 01** - Inventaire et cartographie de la végétation et des espèces végétales patrimoniales et invasives sur l'espace naturel "Vallée du Serein" Inventaire et cartographie de la végétation et des espèces végétales patrimoniales et invasives sur l'espace naturel "Vallée du Serein"
- **Lot(s) 02** - Diagnostic d'ancrage territorial sur l'espace naturel "Vallée du Serein" Diagnostic d'ancrage territorial sur l'espace naturel "Vallée du Serein"

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/03/2026